

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	13

L'an deux mille dix ;

Le 6 septembre 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 01/09/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – YACOUB – ROBERT – FASOLA – BENABEN

REPRESENTES : Monsieur KAIL par Madame FOURNY
Monsieur AUDIBERT par Monsieur ESCRIOU

ABSENTES : Madame DE LA ROCCA – Madame BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Convention
d'occupation du
domaine privé
entre
M.AUDIBERT
René et la
Commune du Broc

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention annexée à la présente au conseil municipal. Il rappelle qu'un appel à la candidature a été effectué par affichage communal.

Une personne s'est portée candidate.

Le conseil municipal décide de porter son choix sur M. AUDIBERT René seule candidature, agriculteur sur la commune.

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal la convention d'occupation du domaine privé à signer avec M. AUDIBERT René dans le cadre de l'exploitation de l'oliveraie communale du Clos Martel (Parcelle E n° 742, 753 & 754).

Le conseil municipal, après délibération,

- L'exposé de M. Le Maire entendu ;
- Approuve la convention
- Autorise M. Le Maire à la signer

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 11/09/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 12/09/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication